

The image shows the grand interior of the Palais de Justice de Strasbourg. It features a large, vaulted hall with a glass skylight at the top. The architecture is classical, with multiple levels of balconies supported by columns and ornate balustrades. A wide staircase with stone balustrades and statues is visible in the foreground. The lighting is soft, highlighting the architectural details.

**PALAIS
DE JUSTICE
DE STRASBOURG**

BAS-RHIN



**PALAIS
DE JUSTICE
DE STRASBOURG**

BAS-RHIN

5

HISTOIRE ET ENJEUX D'UNE OPÉRATION EXCEPTIONNELLE

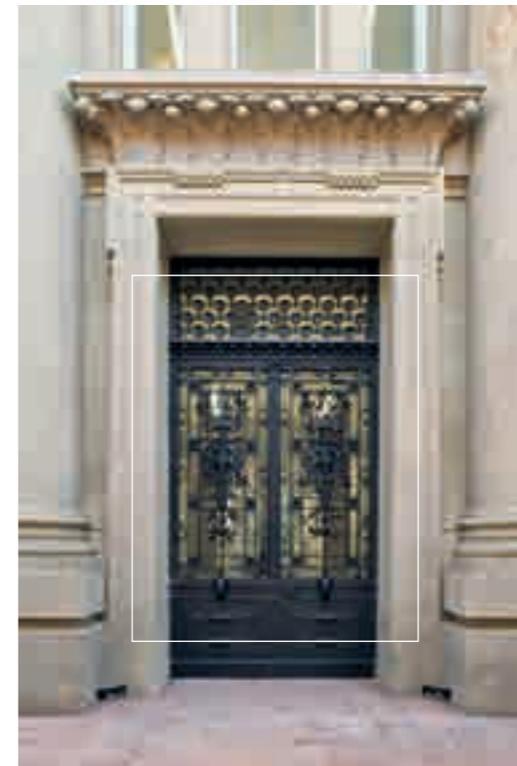
L'opération de réhabilitation et d'extension dont a été l'objet le palais de justice de Strasbourg fait rentrer ce bâtiment historique de plain-pied dans le XXI^e siècle.



13

UN CHANTIER DANS LA VILLE

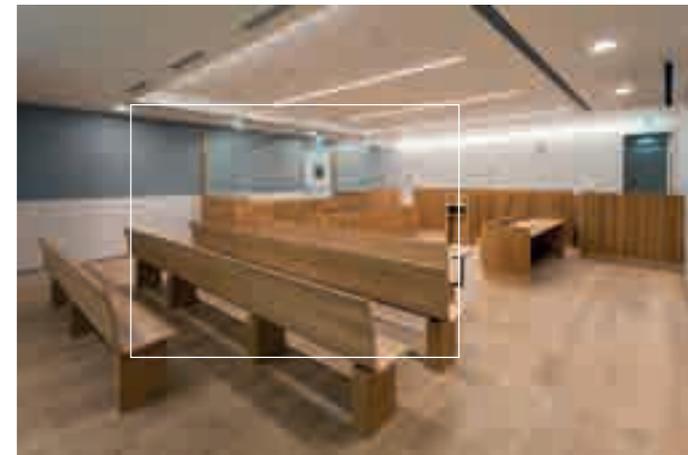
Tout a été mis en œuvre par les acteurs du projet en étroite collaboration avec la ville et la communauté d'agglomération Strasbourg Eurométropole afin d'anticiper le plus possible les nuisances provoquées par les travaux et d'informer au jour le jour les riverains.



23

LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Des artisans très spécialisés, attentifs à la qualité patrimoniale des éléments inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques du palais, ont rénové avec soin boiseries, plâtres et pierres de parement.



UN PALAIS DE JUSTICE HISTORIQUE ET MODERNE

Magistrats, fonctionnaires et justiciables profiteront désormais profiter des espaces et des fonctionnalités modernes de ce palais, qui garde aussi le charme de l'ancien.

35

introduction

Érigé à la toute fin du XIX^e siècle, à l'époque où l'Alsace vivait sous administration allemande, le palais de justice de Strasbourg déploie sa stature néoclassique emblématique au cœur de la préfecture du Bas-Rhin. Situé dans la Neustadt, « la nouvelle ville », construite par les Allemands au nord-est de la Grande Île de Strasbourg, au bord du canal du Faux-Rempart, ce palais aux colonnes monumentales regarde en direction de la cathédrale et de la vieille ville.

Cet emplacement unique et la qualité de l'architecture du palais ont plaidé en faveur de la réhabilitation – plutôt que du déménagement – du tribunal de grande instance de Strasbourg. Un parti pris qui a exigé la mobilisation de moyens humains et de matériels importants, et le recours à des professionnels soucieux de placer cette opération sous le double signe de la modernisation et du respect du patrimoine. Le résultat est à la hauteur des ambitions initiales.



HISTOIRE ET ENJEUX D'UNE OPÉRATION EXCEPTIONNELLE

→
Photo prise
avant
le démarrage
du chantier.



Après deux ans et demi de chantier, la réhabilitation et l'extension du palais de justice de Strasbourg prennent aujourd'hui forme. Elles ont atteint leur objectif : offrir à la Justice de meilleures conditions d'accueil et d'exercice, dans un cadre architectural unique.



LA RÉNOVATION RECRÉE L'UNITÉ PERDUE DEPUIS LE DÉMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DES SERVICES PLACE D'ISLANDE, À 3 KM DU PALAIS... C'EST IMPORTANT POUR LES JUSTICIABLES, MAIS AUSSI POUR LES MAGISTRATS ET LES FONCTIONNAIRES.

Michel Senthille,
procureur de la République
près le TGI de Strasbourg

UN DÉFI FONCTIONNEL ET ESTHÉTIQUE

Le palais de justice de Strasbourg, qui fêtera ses 120 ans en 2018, ne répondait plus depuis longtemps aux normes d'accueil du public. Il n'était plus adapté non plus aux besoins des personnels de la Justice. Fallait-il alors abandonner l'édifice de la Neustadt ou se lancer dans l'aventure d'une réhabilitation, doublée d'une extension ?

Rester en centre-ville

« Maintenir la Justice dans la cité, à proximité de la population, c'est quelque chose d'intéressant à mes yeux, insiste aujourd'hui Jean-Luc Stoesslé, ancien président du tribunal de grande instance (TGI) de Strasbourg. C'est une symbolique à laquelle nous étions attachés. » Et pas seulement les acteurs de la Justice, puisque les collectivités locales ont aussi plaidé en faveur de la rénovation *in situ* : « La ville de Strasbourg s'est beaucoup impliquée dans ce projet,

indique Yohan Öhlund, directeur de programme à l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ). C'était important pour elle de conserver son tribunal au cœur de la ville. » Un cofinancement à hauteur de 9 millions d'euros a même été engagé par les collectivités territoriales – région Alsace, conseil général du Bas-Rhin et ville de Strasbourg.

La décision a donc été prise de remettre au goût et aux exigences du jour ce bâtiment de grès aux allures impériales, quelle que soit la complexité de l'opération. Car, pour relever le défi, il aura fallu supprimer la surélévation ajoutée dans les années 1970, réhabiliter les 12000m² de superficie initiale, procéder à des rénovations minutieuses, sous le contrôle de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), construire une extension neuve dans la cour intérieure du palais... tout en garantissant la continuité du service public de la Justice.

Assurer la continuité du service public de la Justice

Comme toute réhabilitation lourde, elle n'aurait raisonnablement pas pu se dérouler en site occupé, ce qui a incité l'APIJ à trouver une solution : « La location de locaux en centre-ville s'est révélée impossible, explique Yohan Öhlund, c'est pourquoi nous avons choisi de construire un bâtiment modulable de 4 500 m², juste à côté du palais, quai Finkmatt. » Bureaux et salles d'audience y ont pris place. « Si, avant le déménagement, il y a eu des angoisses relatives à cet hébergement provisoire, se souvient Jean-Luc Stoesslé, nous nous sommes rapidement rendu compte que les locaux qui étaient mis à notre disposition étaient très fonctionnels. Le service public de la Justice n'a jamais été interrompu, le public a continué à être accueilli dans de bonnes conditions et les personnels ont facilement trouvé leurs marques. » D'autant que les bureaux ont été aménagés de préférence à l'avant, soit le plus loin possible du chantier du palais. « Nous avons étudié l'agencement d'un point de vue architectural et technique,

confirme Yohan Öhlund, afin qu'il y ait le moins de nuisances possible pour les personnels du TGI. » Une fois que cet immeuble de deux étages aura été démonté – courant 2017, après la mise en service du palais rénové – la communauté d'agglomération Strasbourg Eurométropole réaménagera le parvis, qui devrait fusionner avec celui de l'église voisine pour donner naissance à un vaste espace public. ♦



↑
←
Le palais de justice provisoire a garanti la continuité du service public de la Justice pendant toute la durée des travaux.



→
Salle d'audience
du palais de
justice modulaire.

DEUX QUESTIONS À... YOHAN ÖHLUND, DIRECTEUR DE PROGRAMME À LAPIJ

Quels constats ont justifié cette réhabilitation-extension ?

Depuis longtemps, le palais de justice de Strasbourg avait besoin d'être réhabilité, le bâtiment étant obsolète d'un point de vue technique et fonctionnel. La surélévation construite dans les années 1970 connaissait des problèmes d'étanchéité et d'isolation thermique, il y avait aussi des dysfonctionnements majeurs liés aux croisements de flux entre les personnes détenues, les magistrats et le public. Enfin, la juridiction souffrait d'un déficit de surface. Après l'abandon d'un premier projet de réhabilitation, en 2007, l'hypothèse de construire un ensemble judiciaire neuf, situé à l'extérieur du centre-ville, a été envisagée. Finalement, les différents partenaires ont souhaité que le palais reste en centre-ville. Nous sommes donc repartis sur le

scénario de la réhabilitation et de l'extension, avec l'appui du conseil départemental, du conseil régional et de la métropole de Strasbourg, qui participent au financement.

Quelles ont été les lignes directrices de cette opération ?

Plusieurs éléments du palais étant inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le premier enjeu a consisté à trouver les moyens de moderniser le bâtiment sans le dénaturer. La réalisation d'un diagnostic patrimonial a permis de faire la part des choses et de distinguer les éléments de patrimoine auxquels il ne fallait absolument pas toucher de ceux qui pouvaient évoluer. À partir de là, il a été décidé de conserver toutes les façades, mais de ne pas garder les deux salles d'audience situées à l'entrée du tribunal. Par

ailleurs, tout ce qui a été réhabilité l'a été dans le respect du patrimoine, depuis la salle des pas perdus jusqu'aux parquets des bureaux, en passant par les sols en mosaïque des couloirs. Quant aux éléments qui ont été déposés, comme les boiseries des salles d'audience, cela a été fait dans les règles de l'art, avec le souci de la réversibilité de ces interventions. ♦



“
**C'EST UN BÂTIMENT QUI AVAIT
DU CHARME, MAIS QUI N'ÉTAIT PLUS
AUX NORMES. L'UN DES ENJEUX
ÉTAIT D'OFFRIR DE MEILLEURES
CONDITIONS DE TRAVAIL AUX
MAGISTRATS ET AUX FONCTIONNAIRES,
DANS UN ESPACE FONCTIONNEL,
SÉCURISÉ ET DANS UNE PLUS
BELLE HARMONIE ARCHITECTURALE.
CE PARI ME SEMBLE GAGNÉ.**

Jean-Luc Stoesslé,
président du TGI de Strasbourg, de septembre 2013 à août 2016,
actuellement premier président de la cour d'appel de Caen.



UN CHANTIER
DANS LA VILLE

Pour mener à bien ce chantier d'importance, tous les acteurs — entreprises, architectes, membres de la juridiction, élus locaux — ont cherché à minimiser les nuisances liées aux travaux et, inversement, à maximiser les bénéfices de l'opération pour tous les riverains.

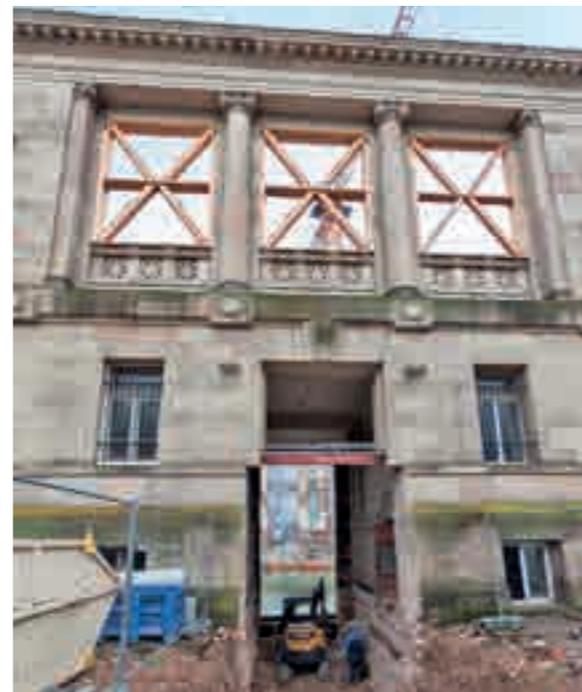
LE DIALOGUE POUR PRINCIPALE MÉTHODE

Rénover les éléments de patrimoine inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, réhabiliter un palais du XIX^e siècle et construire en son sein un bâtiment neuf, « nous avons dû mener trois chantiers de front, analyse Jérôme Riebel, directeur de travaux pour Spie Batignolles. Pour cela, la coordination a dû être très rigoureuse entre les différents corps d'état. Nous avons parfois des équipes qui intervenaient sur le gros œuvre à un endroit, quand d'autres faisaient ailleurs de la peinture! À cette première contrainte, s'est ajoutée celle de n'avoir qu'un seul accès, par la face nord, ce qui a nécessité une bonne capacité d'organisation et anticipation. » Sans compter les incidences d'une situation géographique en zone urbaine dense.

Réduire les nuisances

« Avant notre chantier, le quartier du palais avait connu trois années de travaux, qui l'avaient mis sous pression, rappelle Yohan Öhlund, directeur de programme à l'APIJ. Nous nous sommes par conséquent engagés à limiter les nuisances sonores, la production de poussière et à informer les riverains. »

« Nous avons affecté l'une de nos collaboratrices à temps plein sur cette mission de respect de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, prévient Olivier Weber, directeur du groupement pour Eiffage. Nous avons suivi la charte "faibles nuisances" établie par l'APIJ avec, par exemple, le contrôle des nuisances sonore, via un sonomètre. » Mesurer, mais aussi anticiper : chaque semaine, l'entreprise a communiqué sur place et sur Internet pour que les riverains connaissent à l'avance les horaires pendant lesquelles les nuisances



← La façade nord du palais.



← Vue de l'ancienne cour, en cours de démolition.

“
NOUS AVONS DISPOSÉ DE CINQ MOIS DE PRÉPARATION, AU LIEU DES DEUX MOIS HABITUELS, POUR MIEUX APPRÉHENDER LES ENJEUX LIÉS À L'INSERTION DU CHANTIER EN CENTRE-VILLE.

Olivier Weber,
directeur du groupement pour Eiffage

seraient les plus fortes. En complément, des documents spécifiques ont été diffusés dans les boîtes aux lettres du quartier pour annoncer les travaux exceptionnels : « Nous y avons eu recours une dizaine de fois, indique Olivier Weber. Par exemple, pour prévenir que la réalisation d'un dallage spécifique, qui doit se faire en une seule fois, risquait de provoquer des nuisances au-delà des horaires habituels. » « Le bilan de cette vigilance a été très positif, conclut Yohan Öhlund. La Mairie, qui nous avait demandé d'être particulièrement vertueux, nous a félicités pour le peu de plaintes qu'elle a reçues. »

Créer de nouvelles dynamiques dans le quartier

Pour que le chantier ne se résume pas à des nuisances – quand bien même celles-ci ont été en partie circonscrites – le président du TGI de l'époque a souhaité profiter de l'opération pour impulser un dialogue avec les riverains : « Avec l'APIJ et Robert Herrmann, président de Strasbourg Eurométropole, nous avons voulu associer les habitants du quartier afin de les informer et de les rassurer, explique Jean-Luc Stoesslé, mais aussi afin qu'ils se réapproprient le palais de justice, en investissant le champ de la Justice de manière symbolique. » Les jeunes du quartier – issus des écoles, du centre socioculturel ou encore du lycée ORT – ont par exemple réalisé des fresques, des dessins et des logos en relation avec la thématique de la Justice. Par ailleurs, les habitants et les intervenants du chantier ont été invités par le curé de la paroisse à

un concert donné dans l'église. « Ces idées ont émergé lors des comités de pilotage que nous avons montés avec les riverains, pointe Jean-Luc Stoesslé. Elles ont créé une osmose entre les équipes opérationnelles, les riverains et les personnels du TGI. » ♦

↓
Palissades de chantier décorées par les enfants de l'école Saint-Jean.



“
LA FLUIDITÉ DES ÉCHANGES
AVEC LA MAÎTRISE D'ŒUVRE,
PRÉSENTE EN PERMANENCE
SUR LE SITE, A PERMIS
QUE L'ON CONSTRUISE ENSEMBLE
DES SOLUTIONS.
CELA A ÉTÉ
UN VÉRITABLE ATOUT.

Jérôme Riebel,
directeur de travaux
pour Spie Batignolles

←
La façade nord
vue de la cour
intérieure
en chantier.

↑
Une pince
croqueuse a été
utilisée pour
les démolitions.



→ L'installation d'un chauffage par le sol a nécessité de creuser la salle des pas perdus. Des coffrages sur mesure ont été réalisés afin de protéger les murs et les statues.



63
contrats de
sous-traitance
passés avec
des entreprises
différentes



100
à 120 ouvriers
présents
en moyenne
chaque jour
sur le chantier

DEUX QUESTIONS À... MAXIME LANG,

AGENCE D'ARCHITECTURE GARCÉS-DE SETA-BONET

Avec le recul, quelle a été la phase la plus délicate de ce chantier que vous avez suivi pendant vingt-sept mois ?

En réhabilitation, ce n'est jamais un long fleuve tranquille, il y a souvent des surprises ! Ici, nous en avons notamment eues au moment de la démolition de la partie attenante à la salle des pas perdus. À ce moment-là, nous avons craint que la voûte de la salle ne soit affectée... Nous avons mis en place des tirants, le temps de construire la partie neuve, qui est venue consolider la structure de l'ancien palais. Nous avons surmonté cette phase délicate sans dénaturer le projet.

En quoi votre présence, en continu, a-t-elle été importante ?

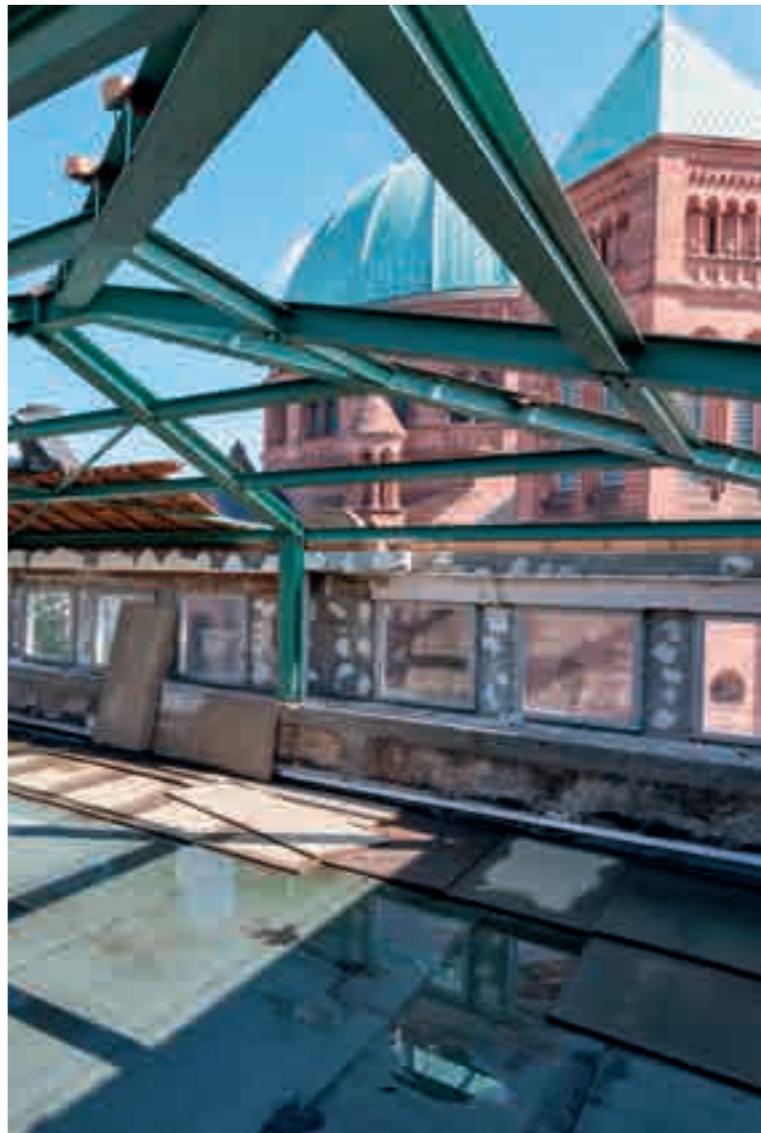
Le fait que les architectes soient représentés à temps plein a justement permis de réagir vite face aux aléas. Je n'ai évidemment pas pris seul ce genre de décision,

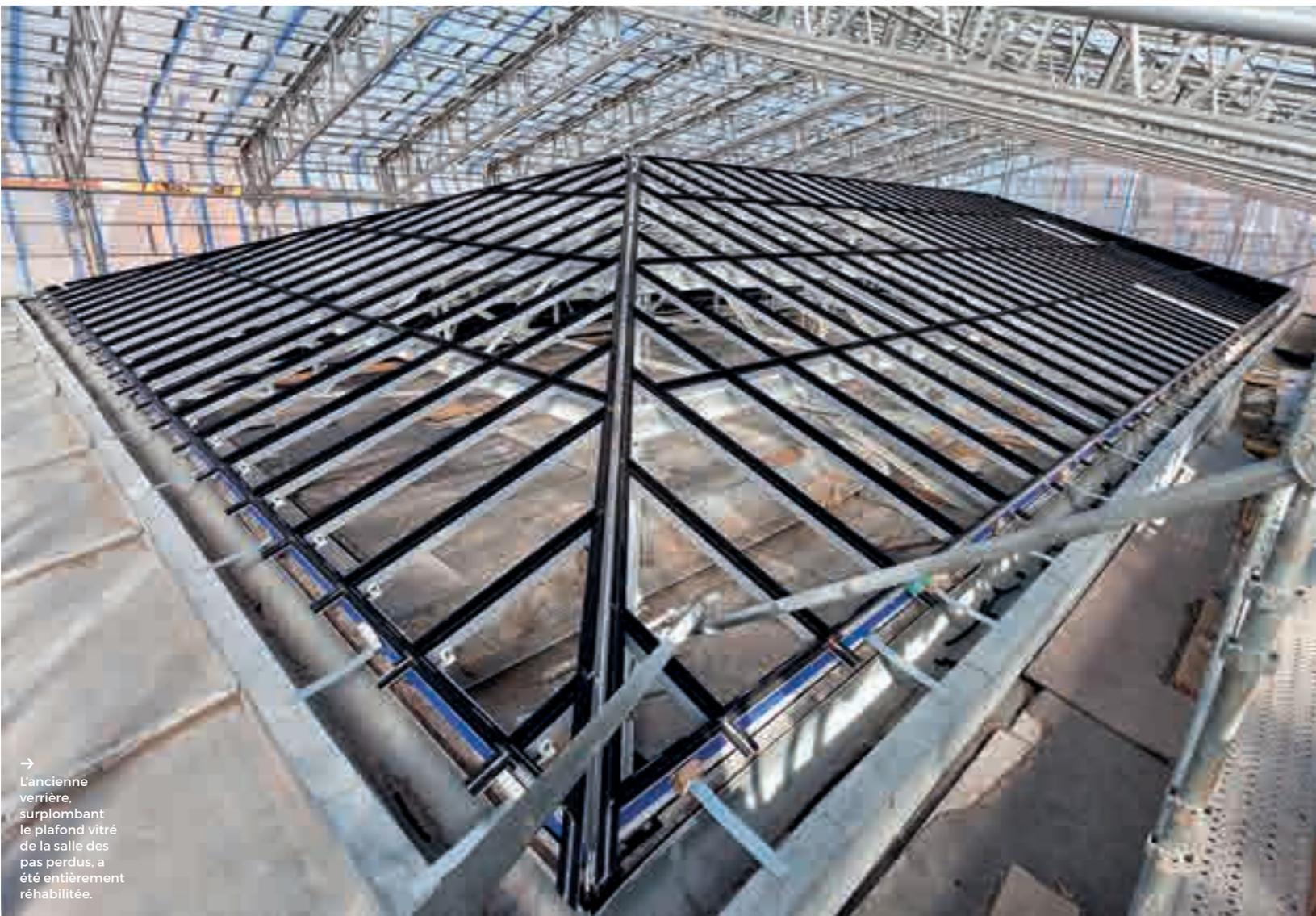
j'étais en lien direct et immédiat avec les architectes basés à Barcelone. Sur des questions moins structurelles, j'ai aussi pu garantir, par ma proximité, une plus grande réactivité. Je faisais en effet tous les jours un point sur l'avancement avec les directeurs et les conducteurs de travaux, voire avec les chefs de chantier des différents lots, afin d'éviter des erreurs ou afin de ne pas avoir à attendre la réunion hebdomadaire pour trancher des points de détail, ce qui aurait fait perdre du temps. Avec cette organisation, le projet a pu être livré à l'heure, avec une qualité de finition satisfaisante. ♦



↑
La façade est
du palais, après
le ravalement.

→
Le nouveau toit,
composé de
plaques d'inox
à joints debouts,
est soutenu grâce
à une charpente
métallique.





→ L'ancienne verrière, surplombant le plafond vitré de la salle des pas perdus, a été entièrement réhabilitée.



LE PATRIMOINE À L'HONNEUR

Érigé en 1898, le palais de justice de Strasbourg a été dessiné par l'architecte danois Skjold Neckelmann, qui signa également les plans de l'église Saint-Pierre-le-Jeune catholique qui jouxte toujours le tribunal. La richesse et la spécificité de cette architecture néo-classique expliquent que certains de ses éléments

–ses façades, sa verrière, sa salle des pas perdus, les boiseries de ses salles d'audience– aient été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Et qu'ils aient été confiés, dans le cadre de la rénovation, à des équipes d'artisans au savoir-faire reconnu.





GYPSES, PLÂTRES
ET MOULURES,
UN TRAVAIL
D'ORFÈVRES



**ANTONY
MAITRALLAIN,**
ENTREPRISE
MAITRALLAIN

« Notre mission a principalement eu lieu dans la salle des pas perdus. En mettant bout à bout toutes les corniches des différents étages, nous avons par exemple rénové un linéaire

de près de 6 km de corniches!

Nous avons aussi passé de nombreuses heures sur les moulures de la grande coupole, dont la géométrie est très particulière, puisqu'on est en présence d'un dessin qui enchaîne les courbes. Nous utilisons des gouges pour ce type d'exercice, c'est-à-dire de tout petits couteaux, ainsi que des calibres que nous fabriquons sur mesure dans du zinc. Le but de notre travail, qui est très méticuleux, est de reproduire des formes géométriques qui ont été endommagées et de

retrouver le dessin initial. Pour les pilastres, nous avons dû réaliser des moules sur mesure, aux dimensions de chaque pilastre; et il y en avait une cinquantaine! Nous avons également refait des encadrements de portes, en recherchant les tracés géométriques initiaux, qui avaient été détériorés par l'installation de placards, puis par leur démontage.

Enfin, nous avons travaillé sur des gypses, c'est-à-dire des ornements qui ont été faites sur place. C'est une caractéristique des bâtiments du XIX^e siècle. Plus tard, le staff, une ornementation préfabriquée en plâtre, a remplacé les gypses.

Dans les salles d'audience, comme dans la salle des pas perdus, les plâtriers de l'époque avaient réalisé un travail de titan que nous avons eu plaisir à faire revivre, grâce à notre savoir-faire. » ♦

NICOLAS SIEGFRIED,
ENTREPRISE LÉON
NOËL

« La complexité de notre intervention a concerné le traitement, sur la façade sud, des impacts de balles hérités de la Libération. Il nous a été demandé de les préserver, mais cela supposait de les

consolider pour éviter que le grès ne pourrisse. Si l'humidité se glisse dans les gerçures de la pierre, qui cernent les impacts, c'est toute la pierre qui risque de se désagréger. Il a donc fallu traiter ces impacts, sans pour autant reboucher ces traces de l'histoire.

Nous avons aussi remplacé certaines pierres de parement, des corniches et des sculptures des façades extérieures, notamment dans le tympan de l'entrée sud. Pour cela, nous avons dû prendre des cotes précises, confectionner des gabarits adaptés, déposer la pierre abîmée, puis

la remplacer en faisant appel à la technique dite du "tiroir". Nous avons utilisé du grès des carrières de Niderwiller, très proche de la pierre d'origine. Nous avons, par ailleurs, nettoyé l'ensemble des façades par microgommage, en utilisant un abrasif très fin qui est projeté avec de l'air comprimé à basse pression afin de ne pas porter atteinte aux particularités de la pierre. Cela a représenté un très important travail, mais le résultat est là!

Nous sommes aussi intervenus dans la salle des pas perdus, que nous avons cette fois-ci nettoyée à l'eau. Il n'y avait pas de marques de pollution à l'intérieur, contrairement à l'extérieur, mais des couches successives de poussière qui s'étaient collées à la pierre au fil des années. Nous avons procédé avec soin et précision, notamment vis-à-vis des dorures et des sculptures, dans le respect de cette salle majestueuse. » ♦



RÉCUPÉRER
LA PIERRE,
UNE MISSION
DE TAILLE





LE BOIS,
MATÉRIAU
NOBLE ET
DÉLICAT



**CHRISTOPHE
MANQUE,**
ENTREPRISE
FRANCE-LANORD
& BICHATON

« Nous avons travaillé sur la porte cochère de la façade nord, afin qu'elle puisse être motorisée et adaptée aux nouvelles dimensions du cadre. Dans ce but, nous avons soumis pour validation un dessin à la Drac. Il nous a ensuite fallu 500 heures de travail pour la restaurer, la "déplomber", prévoir la mise en place de pivots électriques et la réduire, tout en reproduisant ses rapports de proportions, y compris ceux de ses grilles forgées, des éléments essentiels à l'équilibre esthétique. Nous l'avons, en fait,

totallement mise en pièces détachées, nous avons démonté ses panneaux et raccourci ses traverses. L'objectif était de réussir à lui conserver toute son harmonie afin de respecter l'intégrité de la façade. Dans le cadre du permis de construire, nous avons également eu la tâche de déposer les lambris des salles d'audience, d'en assurer l'archivage et la préservation. C'est une opération que nous avons déjà réalisée sur d'autres monuments historiques, comme l'hôtel Lambert à Paris. Il faut être très soigneux pour garantir la possibilité d'une repose ultérieure. Chaque panneau a ainsi été étiqueté et photographié. » ♦

→
La rénovation
des deux grandes
verrières a
nécessité un grand
savoir-faire de la
part des artisans
verriers
et serruriers.



MAIS AUSSI
LES VERRIÈRES,
LES SERRURERIES...



... ET
LES MOSAÏQUES



→
Les sols en terrazo
et les mosaïques
ont été nettoyés
et remis en état
par des artisans
au savoir-faire
ancestral.



UN PALAIS
DE JUSTICE
HISTORIQUE ET
MODERNE



→ La majestueuse salle des pas perdus, vue du premier étage. On devine en arrière-plan le patio moderne.

Le palais de justice de Strasbourg a retrouvé sa splendeur d'antan. Une valeur patrimoniale rehaussée par l'adjonction d'un bâtiment moderne, à la fois discret et élégant. « Ni tout à fait le même ni tout à fait un autre », le TGI dispose désormais d'un cadre moderne et authentique, propice à un exercice serein de la Justice.

MARIER PATRIMOINE ET MODERNITÉ

Pour qui connaissait le palais de justice de Strasbourg, avant les travaux, la (re)découverte de la salle des pas perdus est saisissante : avec ses pilastres, ses galeries, sa verrière, ses dorures et ses sphinx. Cet ensemble imposant, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, a non seulement retrouvé son éclat initial, mais également une seconde jeunesse.

Le remplacement du mur qui fermait la salle des pas perdus, par l'arrière, par une façade vitrée qui donne sur un patio arboré transforme profondément l'espace. « La lumière pénètre maintenant dans la salle des pas perdus, note Yohan Öhlund, directeur de programme à l'APIJ. De sorte qu'elle a perdu son caractère austère et changé d'allure. » « Dès l'entrée, le mariage du neuf et de l'ancien est immédiatement perceptible », relève Maxime Lang, de l'agence d'architecture Garcés-de Seta-Bonet. D'autres détails y contribuent, comme le traitement de l'éclairage, matérialisé par une

ligne de néons épurée, qui réapparaît à tous les étages et confère une contemporanéité aux lieux.

Une nouvelle extension aux multiples atouts

De l'autre côté du patio, la nouvelle extension du palais, qui présente une façade entièrement vitrée, abrite toutes les salles d'audience. Les salles pénales sont réparties autour d'un « tuyau vertical de communication qui vient du sous-sol, où se trouvent les attentes gardées, expliquent les architectes Jordi Garcés et Daria de Seta. Cette circulation est exclusivement réservée aux personnes détenues. » « Nous avons réussi à créer des espaces concentriques, organisés autour de ce puits central, qui mène les personnes détenues depuis les geôles du sous-sol jusqu'aux étages et aux box des salles pénales, ajoute Michel Senthille, procureur de la République près le palais de justice de Strasbourg. Il n'y aura plus aucun

croisement de flux avec les personnes détenues. Un important travail a été réalisé sur la sécurité, ce qui en fait un projet exemplaire.»

Éclairées en second jour par la lumière naturelle venue du patio, les salles d'audience sont d'une grande sobriété : tandis que leur sol et leur mobilier sont en bois, des tentures isolantes –sur le plan acoustique– recouvrent leurs murs. Depuis le pas de leur porte, la vue sur le patio est très apaisante. D'un étage à l'autre, le regard se perd au travers de perspectives visuelles variées : quand ce n'est pas la salle des pas perdus qui se dévoile discrètement, c'est le clocher de l'église qui surprend le visiteur.

Le nouveau bâtiment, «ce champignon que nous sommes venus placer au cœur du projet», pour reprendre les termes des architectes, est coiffé d'une toiture asymétrique dont la réalisation a donné du fil à retordre aux entreprises : «La charpente de ce chapeau métallique a été très complexe à réaliser, se souvient Jérôme Riebel, directeur de travaux pour l'entreprise Spie Batignolles. Nous avons demandé des études poussées pour être en mesure de faire fabriquer une

multitude de portiques différents servant de support à la couverture en inox à joint debout.» «Cette nouvelle toiture se révèle différemment au regard des passants, selon l'endroit où ils se trouvent, à proximité du bâtiment ou à quelques dizaines de mètres, font observer les architectes. C'est le propre de l'architecture de réserver des surprises.»

— Réinterpréter l'ancien

Résultat de cette construction architecturale ingénieuse, les espaces tertiaires, dont l'accès est réservé aux personnels, prennent place tout autour de cet îlot central. Situés dans la partie réhabilitée, ils ont conservé les marques de leur histoire : «La plupart des cloisons ont été gardées, indique Maxime Lang. Les carrelages et les parquets également. Le passage de l'ancien au nouveau ne se sent pas de l'intérieur. Il est très subtil.» En témoignent les parquets, en hêtre et chevrons dans la partie ancienne; et ceux en chêne, posés à l'anglaise dans l'extension. Les deux salles d'audience, autrefois situées de part et d'autre de la porte d'entrée principale, côté quai de Finkmatt, ont été transformées en

zone de bureaux : «Le recours au système de la boîte dans la boîte a permis d'aménager ces salles qui étaient très hautes de plafond, détaille Maxime Lang, tout en préservant leur coquille afin qu'il soit possible de revenir en arrière, ultérieurement.» «Nous avons respecté les formes des boiseries et les moulures, insiste l'architecte Jordi Garcés, mais nous avons choisi d'uniformiser les couleurs, avec une peinture claire qui recouvre l'ensemble. Nous avons très bien travaillé avec la Drac, qui a compris notre projet.»

13
salles d'audience
de cabinet au rez-
de-chaussée
◆
4
salles d'audience
pénale

3
salles
d'audience
civile
◆
1
salle
d'assises

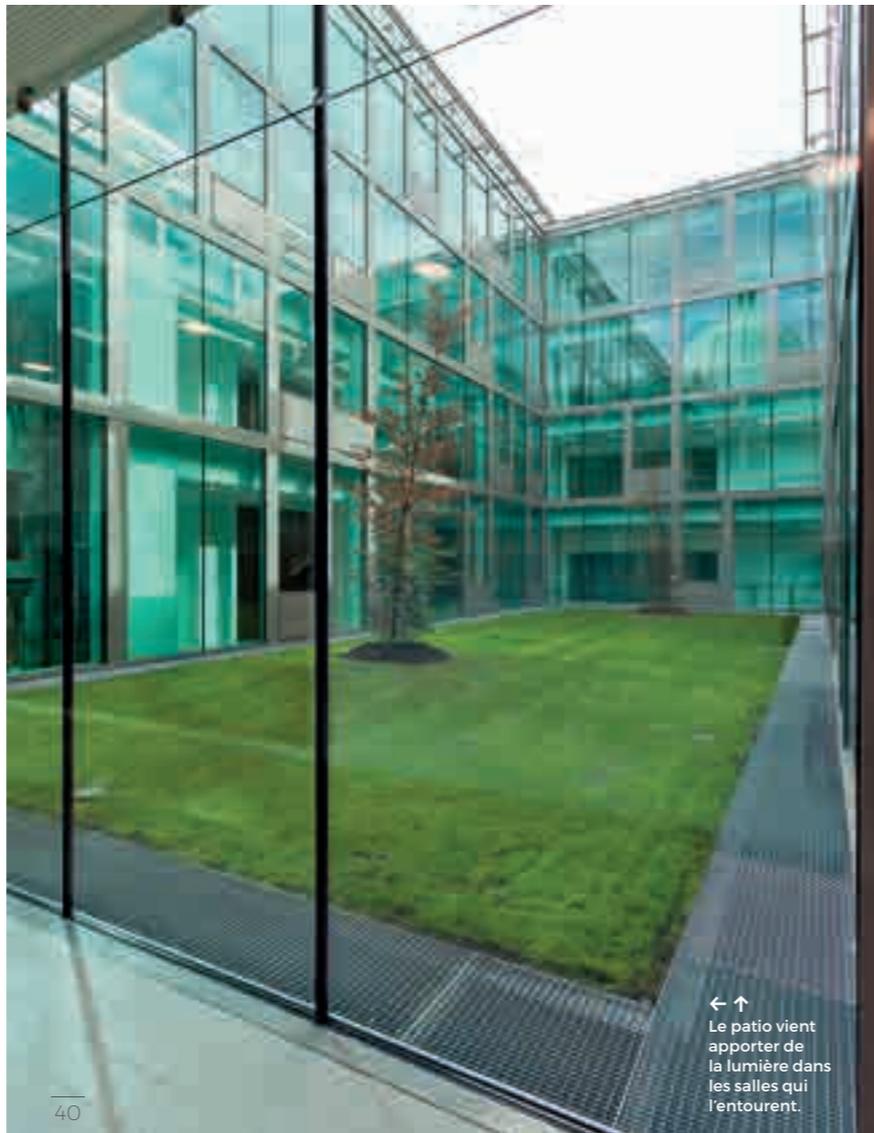


→
L'alliance
du moderne
et de l'ancien
avec ici, à droite,
les portiques de
sécurité installés à
l'entrée de la salle
des pas perdus et,
ci-dessous, la vue
des toits sur
sur le patio et
l'église Saint-
Pierre-le-Jeune.



“
**NOUS AVONS PROFITÉ DE CE PROJET
DE REGROUPEMENT DES SERVICES
POUR PRÉPARER LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE
D'ACCUEIL CENTRALISÉ ET PROFESSIONNALISÉ,
LE SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE
(SAUJ), ISSU DE LA LOI J21,
QUI PARTICIPERA DE LA MODERNISATION
DE NOTRE TGI ET DE L'AMÉLIORATION
DE LA QUALITÉ DE LA JUSTICE
DANS NOTRE JURIDICTION.**

Brigitte Jalbert,
directrice de greffe



→ La nouvelle salle des archives, au sous-sol.

↓ Un accès sécurisé vers le sous-sol a été créé pour les véhicules des forces de l'ordre. Les personnes détenues auront désormais des espaces de circulation à l'écart du grand public.

↖ L'espace d'attente gardée pour les détenus.

← ↑ Le patio vient apporter de la lumière dans les salles qui l'entourent.

Pour une nouvelle organisation

De même que le chantier a suscité des réflexions sur la Justice auprès des riverains, il a également réinterrogé les personnels du TGI sur leurs pratiques de travail. Le déménagement du tribunal dans un bâtiment provisoire, puis son réaménagement dans un palais complètement refait ont fourni aux chefs de juridiction l'occasion de totalement repenser l'organisation des services et la mutualisation de certaines fonctions, et ce, outre l'optimisation, dans une volonté de recréer un esprit de juridiction que la séparation des personnels sur deux sites avait un peu émoussé. « Aucun des services ne retrouvera ni son implantation ni son organisation », annonce ainsi Jean-Luc Stoesslé, ancien président du TGI. « Des souhaits de travail plus collectif se

sont affirmés et ont ainsi permis de réunir les greffiers du juge des libertés et de la détention, donne pour exemple Brigitte Jalbert, directrice de greffe. La juridiction a aussi profité de l'opération pour favoriser la mise en place des pôles, conformément aux directives du projet de modernisation de la Justice du XXI^e siècle. » Vecteur de dynamisme, cette rénovation s'accompagnera également de nouvelles pratiques de gestion : « Nous avons bénéficié d'une formation sur l'exploitation et la maintenance des bâtiments judiciaires et le sur suivi de l'exécution des prestations, rapporte Isabelle Crespo Point, adjointe à la directrice de greffe. Et nous avons aussi été préparés à la façon dont nous aurions à travailler avec le technicien de maintenance qui sera présent en permanence sur le site. » ♦



PLUSIEURS GROUPES DE TRAVAIL ONT ÉTÉ ASSOCIÉS AU PROJET. CELUI QUI A RÉFLÉCHI À LA MISE EN ŒUVRE DU SERVICE D'ACCUEIL RÉNOVÉ A FAIT DES PROPOSITIONS INTÉRESSANTES, COMME LA MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE DYNAMIQUE, QUI SERA TRÈS UTILE.

Isabelle Crespo Point,
adjointe à la directrice de greffe,
en charge du suivi du chantier pour le TGI



DEUX QUESTIONS À... JORDI GARCÉS ET DARIA DE SETA, ARCHITECTES, AGENCE GARCÉS-DE SETA-BONET

Quelle ambition a guidé votre projet ?

La première fois que nous avons vu le palais, nous avons été frappés par sa beauté néoclassique, mais aussi par l'étage supérieur qui avait été ajouté dans les années 1970 et qui a choqué notre regard. Notre première volonté a donc été de détruire cette toiture et de la remplacer par une structure qui fasse réapparaître la corniche et qui respecte la tradition strasbourgeoise des toitures en attique. L'approche architecturale que nous avons eue se traduit par la recherche d'un contact et non d'une fusion entre l'ancien et le nouveau. Les deux époques doivent pouvoir être distinguées. Il est important à nos yeux de donner à voir l'histoire d'un bâtiment. Celle-ci apparaît clairement quand on regarde le palais de justice depuis son parvis nord :

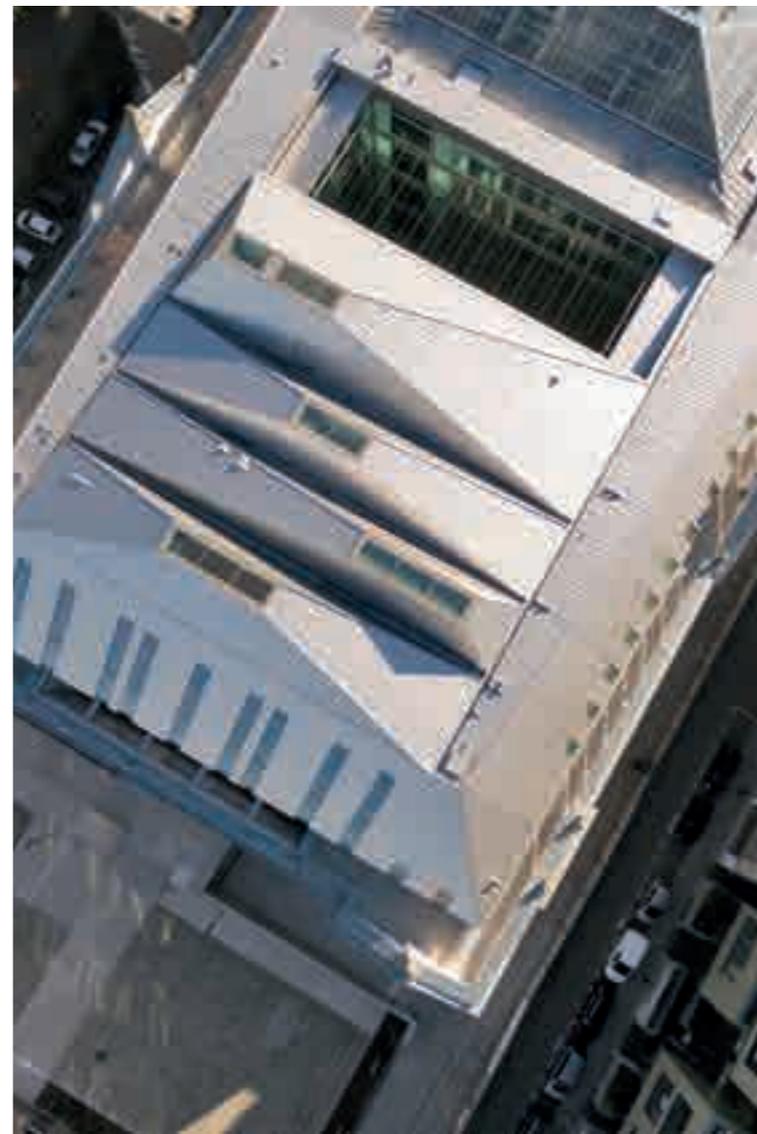
on aperçoit alors le nouveau bâtiment à travers les grandes fenêtres de l'ancienne salle d'assises.

Par quelle astuce avez-vous réussi à créer de nouvelles surfaces ?

La façon dont l'APIJ avait organisé le concours ne fermait pas les portes : elle laissait des marges de manœuvre et une liberté de penser que nous avons explorée et qui nous a permis de répondre aux exigences du programme.

Nous avons souhaité conserver tout le périmètre rectangulaire d'origine, même si nous étions autorisés à intervenir sur la façade nord du palais. Nous sommes alors venus nous glisser à l'intérieur de l'enceinte, en dégagant de la place dans la cour : nous y avons créé un patio contemporain et une construction neuve. C'est là que se trouvent

les salles d'audience, ce qui garantit une gestion très rationnelle des flux. Ce nouveau bâtiment est recouvert d'une toiture à la géométrie irrégulière : son dessin règle des problèmes d'écoulement d'eau et assure l'éclairage naturel de la salle d'assises. Nous avons ainsi réussi à résoudre des problèmes techniques et fonctionnels dans un geste de nature artistique. C'est le propre de l'architecture de parvenir à ce compromis. ♦



↑
→
De grandes ouvertures zénithales dans la salle des pas perdus et dans le patio garantissent l'apport de lumière naturelle dans le palais.

←
La nouvelle toiture avec son dessin irrégulier permet l'apport de lumière zénithale, notamment dans la salle d'assises.





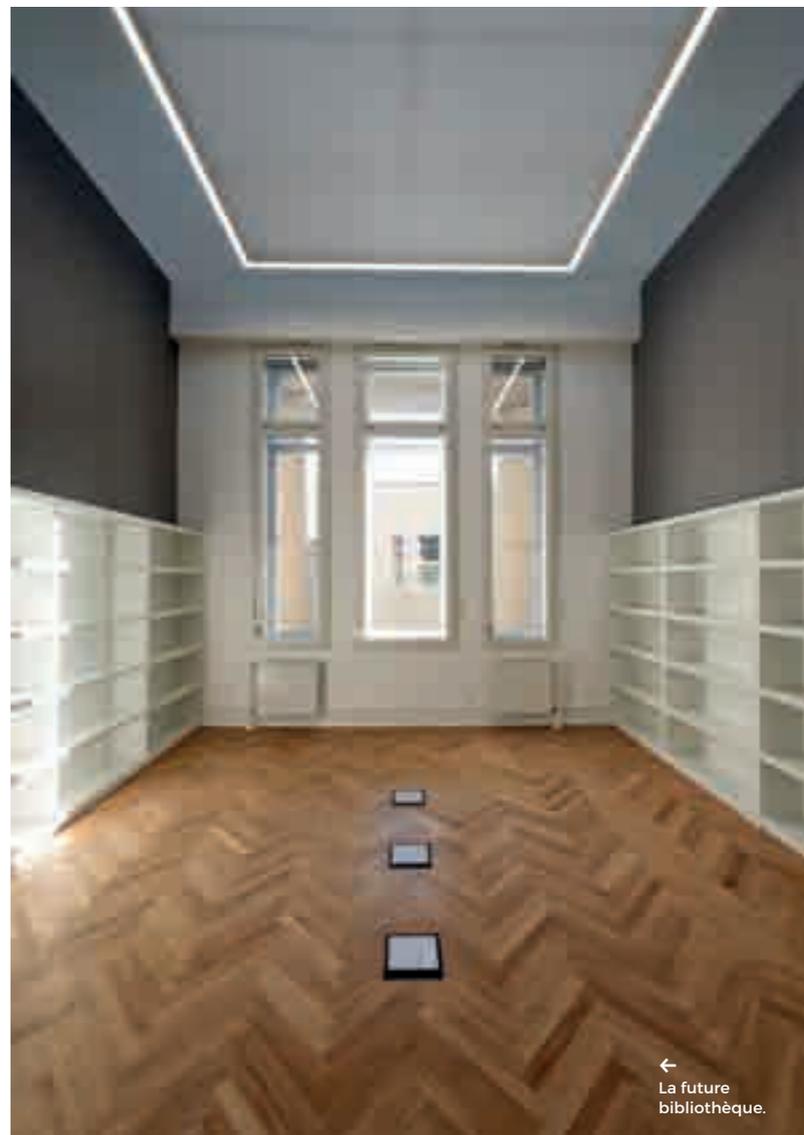
↑
→
Vue sur les toits
et sur la grande
verrière.

←
Côté nord,
l'interstice entre
la façade
historique
et le nouveau
bâtiment offre
une longue
terrasse pour
les personnels
judiciaires.





←
De beaux
volumes dans
les étages sont
consacrés aux
espaces de travail.



←
La future
bibliothèque.



↑
→
La lumière a fait partie intégrante de la rénovation. Ici, la salle d'assises et des espaces de circulation.



←
De larges circulations publiques autour des patios permettent de desservir les salles d'audience.



→
Une des huit salles
d'audience.

conclusion

C oncilier modernité et respect du patrimoine, telle est l'une des équations que doivent aujourd'hui résoudre les architectes qui interviennent dans les villes européennes. C'est le défi relevé par la maîtrise d'œuvre qui a réhabilité et agrandi le palais de justice de Strasbourg. Un chantier mené en étroite concertation avec l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice, maître d'ouvrage de l'opération pour le compte du ministère de la Justice. Après vingt-sept mois de travaux et le déménagement

provisoire de la juridiction dans une construction temporaire, les magistrats et les fonctionnaires vont réinvestir des lieux qui ont été modernisés dans le respect de l'architecture néoclassique de ce bâtiment emblématique de la préfecture du Bas-Rhin. La fonctionnalité des espaces, la sécurité de l'établissement et la performance de ses équipements ont été obtenues tout en conservant l'âme du palais. Une belle réussite qui profitera tout autant aux conditions d'accueil des justiciables qu'aux conditions de travail des personnels.

LES ACTEURS

MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ministère de la Justice
-Secrétariat général
-Direction des services judiciaires

MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE
Agence publique pour l'immobilier de la Justice

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Groupement Garcés-de Seta-Bonet (architectes)/
Serra-Vives-Cartagena (architectes)/Setec Bâtiment/
GV Ingénierie/VP Cite & Elithis/Teschner et
Sturacci

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Groupement Eiffage Construction Alsace/Spie
Batignolles Est/Eiffage Énergie/Clemessy

CONTRÔLEUR TECHNIQUE
Bureau Véritas

COORDINATEUR SÉCURITÉ
ET PROTECTION DE LA SANTÉ
BECS

CONDUITE D'OPÉRATION
DDT 67

REMERCIEMENTS À

La Direction des services judiciaires et le Bureau
de l'immobilier, de la sûreté des juridictions et de la
sécurité des systèmes d'information (FIP2)

Le Secrétariat général et le Bureau des études
et des opérations immobilières (BEOI)

Jean-Luc Stoessler, ancien président
du TGI de Strasbourg

Michel Senthille, procureur de la République
près le TGI de Strasbourg

Brigitte Jalbert, directrice de greffe du TGI

Isabelle Crespo Point, adjointe à la directrice
des services de greffe judiciaires

Jordi Garcés et Daria de Seta, architectes,
agence Garcés-de Seta-Bonet

Maxime Lang, architecte d'exécution,
agence Garcés-de Seta-Bonet

Olivier Weber, directeur du groupement pour Eiffage

Jérôme Riebel, directeur de travaux
pour Spie Batignolles

Antony Maitrallain, entreprise Maitrallain

Christophe Manque, entreprise France-Lanord
& Bichaton

Nicolas Siegfried, entreprise Léon Noël

CETTE PLAQUETTE

A ÉTÉ ÉDITÉE

À L'INITIATIVE DE L'APIJ

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Marie-Luce Bousseton,
directrice générale

COORDINATION
Marion Moraes,
responsable communication

ONT PARTICIPÉ AU SEIN DE L'APIJ
Paul-Luc Dinnequin
Yohan Öhlund
David Chapelon

MAQUETTE ET MISE EN PAGE
Anatome

RÉDACTION
Isabelle Friedmann

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
photos du palais de justice avant et après travaux :
Nicolas Füssler
Photos du palais de justice pendant les travaux :
J.-M. Bannwarth/Balloide

IMPRESSION Frazier

CALENDRIER

MARS 2011	lancement du concours d'architectes
MAI 2012	notification du marché de maîtrise d'œuvre
MAI 2013	délivrance du permis de construire
OCTOBRE 2013	début de la construction du bâtiment provisoire
JANVIER 2014	notification du marché de travaux
JUIN 2014	déménagement de la juridiction dans le bâtiment provisoire
JUILLET 2014	démarrage des travaux dans le palais de justice
8 DÉC. 2016	remise des clés
13-26 FÉV. 2017	emménagement de la juridiction dans le palais rénové
20 FÉV. 2017	premières audiences en comparution immédiate
27 FÉV. 2017	reprise de toutes les audiences

CHIFFRES CLÉS

11 600 m²
de superficie avant travaux

13 600 m²
de superficie après travaux

34 millions d'euros TTC
de travaux

27 mois de chantier

18 500 heures
d'insertion, réparties sur l'ensemble des lots

120 personnes
en période de pointe
tous corps d'état confondus,
35 compagnons en pointe
sur les tâches de gros œuvre

288 postes de travail,
dont 84 magistrats

L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif créé le 31 août 2001, sous la tutelle du ministère de la Justice. Principal service constructeur du ministère, elle a pour mission de construire, de rénover et de réhabiliter les palais de justice et les établissements pénitentiaires, en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer. Elle participe par ses études et ses expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques et financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, les études et les acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et aux travaux, sous toutes les formes de la commande publique.

